



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Chantal Brever
T. 30 91 91-505
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC

EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la société OTIS Luxembourg s.à r.l. a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un ascenseur à Olm, 5A rue Abraham Lincoln, pour le compte de Casa Pro Concept s.à r.l.

La demande d'autorisation concernant le dossier n° 3A/2024/1729/173 du 16 avril 2024 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 28 juin 2024 au 13 juillet 2024 inclus.

Kehlen, le 28 juin 2024

Le Bourgmestre,
Eischen Félix

Le Secrétaire,
Haas Marco



13/07/2024